

CONVENTION DE PARTICIPATION

La manifestation est accessible à toute organisation dont l'objet social et la qualité sont reconnus ou identifiables à partir des informations fournies qui apportent les garanties conformément à la charte d'organisation du Col'A'Mano. La participation à cette manifestation engage les organisations à se conformer à la présente convention qui en régit l'organisation et le fonctionnement.

1- Emplacement - L'organisation exposante s'engage à occuper l'emplacement attribué durant toute la durée de la manifestation. Sauf accord particulier et préalable, cet emplacement ne peut être partagé avec une autre organisation, et ne peut être cédé.

2- Offre produits - L'organisation exposante s'engage à ne proposer que les produits énumérés au paragraphe **Produits proposés**. Toute vente de produits à consommer sur place est soumise à accord du Col'A'Mano.

3- Justificatifs - L'organisation exposante s'engage à produire les documents et justificatifs attestant de l'existence légale de son activité : statuts, identification INSEE, inscription Registre du Commerce.

4- Redevances - Les organisateurs se réservent la possibilité de fixer des droits de participation fixes ou proportionnels en fonction de la nature des stands (vente ou information). Le montant de ces droits sera clairement porté dans la demande de participation et les organisations exposantes s'engagent à en acquitter le montant par chèque à la réservation.

Après étude de la candidature de l'organisation, et au vu des justificatifs fournis, les membres du Col'A'Mano, se réservent la possibilité de ne pas donner suite à la demande de participation. Dans ce cas, les droits perçus seront restitués sans délai.

Tout désistement ou non participation à la manifestation, et ce pour quelque motif que ce soit, ne donnera pas lieu à un remboursement.

5- Gardiennage - En fonction des horaires et de la durée de la manifestation l'organisation s'engage à assurer un gardiennage de la salle. **Toutefois chaque organisation reste responsable de son matériel et de ses marchandises.** En cas de vol, à quelque horaire que ce soit, le Col'A'Mano décline toute responsabilité.

6- Matériel d'exposition - Les organisations exposantes ont en charge la fourniture de leur propre matériel d'exposition (stand, pagode, table, chaises, grilles). Toutefois, et **sans engagement de résultat**, le Col'A'Mano, étudiera la mise à disposition de matériels sur demande.

7- Assurance - Les exposants souscriront à leur frais, une assurance "Responsabilité Civile" et en fourniront une attestation jour de l'installation.

8- Sécurité - Les organisations exposantes doivent se conformer au règlement sécurité. Le responsable du stand sera présent au moment du passage de la commission de sécurité, avant l'ouverture de la manifestation. Le Col'A'Mano décline toute responsabilité en cas de fermeture d'un stand ordonné suite à un constat de non-conformité.

9- Installations électriques - Les organisations exposantes s'engagent à ne pas utiliser d'appareillages électriques autres que ceux nécessaires à l'éclairage et à ceux déclarés dans la fiche les besoins. Tout équipement nécessitant un ampérage particulier devra faire l'objet d'une demande. Afin de se prémunir des nuisances éventuelles à l'ensemble des exposants, le non respect et le manquement aux conditions précitées entraîneront la coupure électrique immédiate du stand, jusqu'à la mise en conformité.

10- Eco-citoyenneté - Les organisations exposantes s'engagent à tenir les stands et leurs abords dans un état de propreté conforme au respect des lieux et du public. Pour la distribution de nourriture et de boissons, nous vous engageons à utiliser des contenants bio-dégradables ou réutilisables, excluant par ce fait tout accessoire en plastique. A la fin de la manifestation les organisations s'engagent à restituer les lieux nettoyés et dégagés de tout emballage et accessoires.

11- Litiges - En cas de litige, les parties s'engagent à trouver un arrangement au mieux de l'intérêt général des acteurs, de leur image et dans l'esprit de la manifestation.

12- Domiciliation - L'ensemble des documents sera adressé à l'adresse suivante :

AGIR AUTREMENT - Col'A'Mano -
26bis, rue Paul Gros - 33270 FLOIRAC

Tel 09.71.33.36.17 - Mel : agir-autrement@wanadoo.fr



Avec une population de plus de 22.000 habitants, Lormont est le chef lieu du canton qui comprend les communes de Ambès, Bassens, Lormont.

Située sur les bords de la Garonne, Lormont est la première ville de la Rive Droite de l'agglomération bordelaise.

COMMENT VOUS Y RENDRE ?

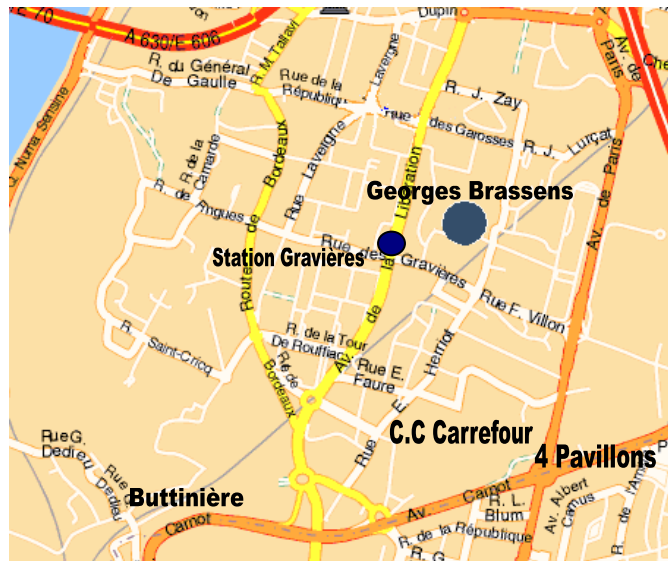
La salle Georges Brassens est localisée dans le haut de la ville, au cœur du quartier Génicart en cours de rénovation urbaine.

Accessible par le pont d'Aquitaine, par la rocade ouest, ou par le tram (ligne A la Gardette, station Gravières).

Un fléchage spécifique sera mise en place à partir des points d'accès à la commune : 4 pavillons, sortie A10, rocade Lormont, relais tram la Buttinière.

STATIONNEMENT ?

Pour les exposants et les handicapés un parking de proximité sera réservé. Les inconditionnels de la voiture trouveront également un parking proche.



6 Rencontres Solidaires des Hauts de Garonne



Agissons pour bâtir un monde solidaire

14 novembre 2009
LORMONT
Salle Georges Brassens

Manifestation organisée par le Col'A'Mano
avec le concours de la ville de





Les rencontres solidaires sont à l'initiative d'acteurs engagés dans la défense et la promotion de valeurs humaines, sociales, économiques, culturelles et de leur volonté, dans une convergence d'idées, d'animer une dynamique pour vivre ensemble ces valeurs sur les Hauts de Garonne.

Cette manifestation est réalisée par un collectif d'acteurs respectueux de l'expression dans le cadre d'une démocratie participative.

BUTS POURSUIVIS

Rassembler sur les Hauts de Garonne des acteurs économiques et associatifs sur la base de valeurs « EQUITABLE, ETHIQUE ET SOLIDAIRE »,

Permettre l'expression des valeurs, des savoirs et des cultures du monde et locales, favoriser les échanges et la prise de conscience des enjeux sociaux, écologiques et économiques pour développement harmonieux des peuples de notre planète.

LA MANIFESTATION

Les acteurs se retrouveront autour de 5 pôles :

- **Commerce équitable**
- **Economie locale éthique**
- **Coopérations solidaires**
- **Organisations Caritatives**
- **Rencontres et échanges**

LE BUDGET

Les recettes issues des dons de soutien ou de droits d'emplacement sont affectées exclusivement à la couverture des coûts engagés pour réaliser la manifestation : communication (affiches, tracts), gardiennage, assurances et administratifs directs.

Le Col'A'Mano s'engage à en rendre compte sur demande à chacun des acteurs à l'issue de la manifestation et à affecter les excédents sur la réalisation de l'année suivante.



Des rencontres ...

Des échanges ...

Un Marché ...

VOUS SOUHAITEZ ...

- × **PRÉSENTER VOS PROJETS ET VOS ACTIONS DE SOLIDARITÉ LOCALE OU INTERNATIONALE ...**
- × **RECHERCHER DES PARTENAIRES, DES SOUTIENS ...**
- × **VOUS INFORMER, DÉBATTRE ...**
- × **EXPOSER OU VENDRE VOS RÉALISATIONS OU CELLES DE VOS PRODUCTEURS ET ARTISANS ...**
- × **BOUGER ET FAIRE BOUGER LE MONDE ...**



Des échanges pour s'informer et comprendre pour mieux agir



Un marché pour consommer juste, et ne pas juste consommer !

Cette journée est pour vous !

DEMANDE DE PARTICIPATION

A retourner complété et accompagné du règlement des droits
Avant le 2 novembre 2009

INFORMATIONS

Organisation :

Responsable : Nom Fonction

Adresse

CP Ville

Tel Courriel @

Structure* : Société Association Exploitant Indiv.

N° Insee* : Date Création :/...../.....

Objet social et activité* :

Organisation d'affiliation ou de rattachement* :

Fédération Nom

Syndicat Nom

Plateforme Nom

Organisme Nom

VOUS SOUHAITEZ

Stand Vente *

Alimentaire Précisez l'origine (locale, région, pays) :

Artisanat Précisez l'origine : locale, région, pays,

Stand Informations *

Solidarité Caritatif Exposition

Les stands auront une dimension unique de 4m x 3m .

Equipements & matériels *

Matériel possédé* : Stand Tables Grilles

Besoins électriques* : éclairage Télé/vidéo

Aide Matériel souhaitée * : Tables Chaises Grilles

Droit de soutien de 5€ à joindre au retour de la présente fiche

J'ai pris connaissance des conditions de la convention de participation figurant au verso *

* mentions à renseigner obligatoirement

